VIE MUNICIPALE

CLUB du 3^{ème} ÂGE

Suite aux annonces passées dans les bulletins municipaux de début d'année, j'ai le plaisir de vous informer que nous avons une candidate à la reprise de la présidence de notre club en la personne de Madame Monique GUILPIN.

Cette candidature sera soumise aux suffrages de nos adhérents dès que les mesures sanitaires actuelles dues à la covid 19 seront levées.

Il est impossible actuellement d'organiser toute assemblée générale.

De même toute location de nos locaux est impossible également pour l'instant.

Je vous remercie pour votre compréhension.

JP LIGER Président.

AQJE - ESPACE DE VIE SOCIALE

Chers citoyens, chères citoyennes Annericiens!

La solidarité, l'entraide citoyenne, c'est l'affaire de tous

> Rendre service! Avoir besoin d'un service! A Ennery c'est possible!

> > C'est pourquoi,

Nous avons besoin de personnes investies et ainsi créer un groupe de citoyens motivés et engagés.

Deux initiatives complémentaires pour construire ensemble ce projet de solidarité.

- BOURSE AUX SERVICES
- PLATEFORME AUX MATERIELS

Venez nombreux en parler avec nous lors de la prochaine reunion!

LE SAMEDI 3 AVRIL A L'AOJE



PAROISSE

Messes à Ennery

- Le Dimanche à 10h30 à l'église sauf le 14 où elle sera célébrée à LIVILLIERS.
- Le jeudi à 15h à l'EHPAD.
- Tous les mercredis à 16h à l'église : Adoration du Saint Sacrement. Possibilité de rencontrer un prêtre.

Permanences paroissiales

■ A PONTOISE: 17 rue de la Bretonnerie de 15h à 17h30

Tel. 01 30 32 27 12

accueil@paroisses-pontoise.fr site web: www.paroisses-pontoise.fr

Conseil municipal du 24 février 2021

- Révision du PLU : modification des modalités de concertation avec le public.
- Constitution du jury d'assises 2022 : tirage au sort de 6 personnes inscrites sur les listes électorales.
- Compte-rendu des décisions du Maire.
- Vote du règlement intérieur du Conseil Municipal.
- Affaires diverses.

Syndicat des Eaux

Le 15 mars, des essais de fonctionnement en mode dégradé auront lieu sur le réseau d'eau potable.

Il ne devrait pas y avoir de coupure.

AOJE

Vous pouvez retrouver les programmes des mercredis et vacances scolaires ainsi que les feuilles d'inscription sur notre site internet aoje fr

Nous rappelons à toute nouvelle famille qui souhaite s'inscrire à l'AOJE de prendre un rendez-vous au 01.30.38.11.84 ou par mail contact@aoje.fr afin d'organiser la visite de la structure et de vous présenter notre association.



Le thème des mercredis de mars avril

pour les 3/6 ans : le potager et pour les 6/12 ans : les transports

<u>Séjour pour les pré-ados : « la traversée de l'Ardèche » du 25 avril au 1er mai 2021</u> au programme : randonnée, canoë, balade dans le Colorado Provençal, découverte de la ville d'Avignon..

Ce séjour sera préparé par les jeunes eux-mêmes, accompagnés des meilleurs animateurs. Au tarif de 250 €

Sophro'troc à l'AOJE

Marie vous propose une séance de sophro'troc à l'AOJE le samedi 13 mars de 16h30 à 17h30.

L'idée : prendre soin de soi dans le partage.

En échange d'1h de sophrologie, vous vous engagez à offrir 1h de votre temps pour la collectivité auprès d'associations ou de personnes dans le besoin.

Lors de votre inscription, mentionnez le service que vous souhaitez effectuer (aide dans l'organisation d'un évènement, aide aux courses, travaux de jardinage...)

Vous avez besoin d'aide pour vos courses, vos petits travaux d'entretien . . . ? Faites-vous connaître auprès de l'AOJE.

Au programme de cette séance de sophro'troc : gérer son stress au quotidien !

Renseignements pour toutes nos activités à :

Association des Œuvres de Jeunesse d'Ennery 01 30 38 11 84 contact@aoje.fr

PHARMACIES DE GARDE

Pharmacies: Mars 2021

01-15-29 : MARNE (de la) : 61 rue de la Marne : ERAGNY : 64 6301 34 21 $02\text{-}12\text{-}16\text{-}24\text{-}30\text{-}31: VAL\ DE\ LIESSE\ (du): 24\ rue\ du\ Champ\ Gaillard: St\ OUEN\ l'AUMONE: 01\ 34\ 64\ 02\ 09$ 03-05-08-11-22-27-28 : KENNEDY : ave Kennedy : PONTOISE : 01 30 30 12 52 04 : MAIL (du) : 34 rue du Mail : St OUEN l'AUMONE : 01 34 48 97 15

06-07-17-25: VILLAGE (du): 23 rue Nationale: CERGY Village: 01 30 30 09 84 09 : BON TEMPS (du) : 1 passage de l'Aurore : CERGY St Chris : 01 30 30 00 10

10 : TROIS GARES (des) : 2 place des 3 Gares : CERGY le Haut : 01 34 32 11 15 13-14 : NOTRE DAME : 30 Place Notre Dame : PONTOISE : 01 30 31 12 10 18 : HAUTIL (de l') : 1 place des Marchands : VAUREAL : 01 30 73 13 70 19 : MONDETOUR : 10 rue des Chapiteaux : CERGY St CHRISTOPHE : 01 30 73 98 36

20-21 : BUSSIE (de la) : place de la Bussie : VAUREAL : 01 34 30 92 77

23 : PINS (les) : ave du Mal De Lattre De Tassigny : MENUCOURT : 01 34 42 59 63 26 : MOUTIER (du) : 1 rue du Moutier : ENNERY : 01 30 32 63 35

Liste sous réserve de modification des tours de gardes.

Gardes quotidiennes sur notre site : www.ennery.fr rubrique vie pratique / informations utiles Service de nuit : contacter le commissariat de police de CERGY au 01 34 43 17 17

Téléchargez l'application illiwap



Recherchez votre commune

illiwap

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)



Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours





illiwap, c'est l'appli :

OU

Scannez le QRCode via

le lecteur intégré

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

Téléchargement gratuit et sans engagement

CONSOMMATION

Suivez l'actualité d'ENNERY en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité,

fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes!

CALENDRIER

03 mars : Bacs jaunes

06-07 mars : Bennes déchets verts 13 mars : AOJE : séance de sophro'troc 14 mars : Paroisse : messe à Livilliers

17 mars: Bacs jaunes

20-21 mars : Bennes déchets verts

22 mars: Encombrants 26 mars: Bacs verts 31 mars: Bacs jaunes

03 avril: AOJE: espace vie sociale

Tri sélectif:

Bacs jaunes: les 03 - 17 et 31 mars

> Bacs verts: le 26 mars

Encombrants 22 mars et 24 septembre

Bennes déchets verts : 06-07 et 20-21 mars



BIODIVERSITE 3 NATURE ECOLOGIE **ENERGIES VERTES**

Voici une belle lecon de vie de nos anciens

Dans les années 50, nul besoin de parler d'écologie.

A cette époque, nous allions chercher la crème, le lait, le beurre, la moutarde avec nos propres

Les liquides étaient dans des contenants en verre que nous réutilisions ou qui étaient consignés. Le papier toilette (apparu vers 1960), le papier essuie-tout (1948), les sacs plastiques (1965) n'existaient pas.

Pas non plus de dosette de café ou de coton tige (une allumette et un bout de coton faisaient

Pas de gâteau industriel, de mayonnaise en tube mais quelques ingrédients et du fait maison. La viande n'était pas en barquette et pas à chaque repas.

Il y avait très peu de déchets alimentaires et ceux-ci nourrissaient les poules et les lapins.

On ne commandait pas par correspondance.

Le plastique ne se démocratisera que dans la seconde moitié du 19ème siècle et en moins de 70 ans il s'est imposé dans nos vies jusqu'à polluer nos rues, nos forêts, nos océans.

Nous pouvons aujourd'hui essayer de réduire ces déchets, avoir des attitudes plus écologiques en cuisinant, recyclant, utilisant des contenants en verre réutilisables, des sacs en tissu, limitant tous les produits industriels et en essayant de revenir à du « fait maison » comme le faisaient nos anciens afin que la progression fulgurante de déchets que nous avons connue ces dernières années ralentisse.

ENVIRONNEMENT

FOYER RURAL

Rando:

De nouveau aucun changement, compte tenu des mesures sanitaires concernant le COVID 19 aucune randonnée n'est prévue pour mars 2021.



ASSOCIATIONS SPORTIVES

Tennis:

Si l'accès n'est toujours pas possible dans le court couvert, la pratique du tennis est autorisée en extérieur.



SMIRTOM

La collecte des objets encombrants est limitée à 1 m³ par habitation. Ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage.

Déchets refusés lors des collectes d'encombrants :

- Objets dont le poids est supérieur à 50 kg.
- Objets dont les mesures excèdent 1.75 m x 1.50 m x 0.50 m.
- Gravats.
- Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE).
- Produits explosifs (ex : bouteilles de gaz).
- Produits toxiques (batteries, piles, pots de peintures, huiles moteur, huiles usagées, produits agricoles, produits inconnus...).
- Déchets verts et souches d'arbres.
- Objets qui ne sont pas des déchets ménagers (machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...).

Les encombrants font partie des déchets pris en charge dans les déchèteries.

Tout comme les végétaux, le bois, le carton, les gravats, la ferraille, les DEEE, les déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants). Ce mode de collecte permet une gestion optimisée des déchets.

La pré-collecte n'intervient pas lors du ramassage des encombrants. Les habitants bénéficiant de ce service pour les autres flux doivent présenter eux-mêmes leurs encombrants aux points de présentation.

SMIRTOM

Avez-vous vos nouveaux bacs de collecte?

Tous les déchets doivent impérativement être présentés dans les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin



À partir du 1er juillet 2021, seuls les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin seront collectés Les autres bacs ou les sacs seront refusés

Bacs roulants avec le logo SMIRTOM du Vexin

Couvercle jaune pour les emballages papiers Couvercle vert pour le verre Couvercle gris

pour les ordures ménagères

Si vous n'avez pas eu vos bacs ou si un de vos bacs n'est pas adapté à la taille de votre foyer, contactez la société :



Numéro vert : 0800 002 617

Plateforme internet:

https://enquetebac.citec-environnement.com/smirtom_vexin/ (lien repris sur le site internet du syndicat)



Avec l'application ILLIWAP
recevez les actualités du SMIRTOM du Vexin directement sur votre smartphone
Un doute, une question ? 01 34 66 18 40 http://smirtomduvexin.net/



Les autres bacs, les sacs et les déchets présentés en vrac au sol ne seront plus ramassés.



Mise en place du compostage Votez pour notre projet



Dans un objectif de réduction des déchets, le SMIRTOM du Vexin souhaite mettre en place le compostage individuel : les habitants qui le souhaitent pourront acheter un composteur, un aérateur et un bioseau pour composter leurs déchets fermentescibles







Cette dotation sera financée à parts égales par la Région Ile-de-France, le SMIRTOM du Vexin et les usagers

Une part de la subvention de la Région Ile-de-France est soumise au vote des franciliens

Augmentez le montant de notre subvention en votant pour notre action :

https://budgetparticipatif.smartidf.services/projects/le-budget-participatif-ecologique-2emesession/collect/depot-des-projets/proposals/mise-en-place-du-compostage-individuel-sur-le-territoire-du-smirtom-du-vexin

Les votes sont ouverts jusqu'au 8 mars 2021 : on compte sur vous !



Avec l'application ILLIWAP
recevez les actualités du SMIRTOM du Vexin directement sur votre smartphone
Un doute, une question? 01 34 66 18 40 http://smirtomduvexin.net/



POURQUOI ET COMMENT COMBATTRE LE FRELON ASIATIQUE ?

Se nourrissant en saison d'insectes riches en protéines, abeilles et autres pollinisateurs, il impacte la production de miel, et la biodiversité.

En hiver les reines fondatrices sont cachées dans des endroits au sec et hibernent, puis sortent de début mars à fin mai, période où elles peuvent être piégées. Elles créent un premier nid (dit nid primaire) petit et rond de 10 à 15 cm de diamètre, dans ou à proximité d'habitations (dessous ou intérieurs de toits, préaux, bâtiments de jardins, stères de bois, haies ...).

Cette activité continuera jusqu'au début de l'été.

Les nids dans les haies sont les plus dangereux pour les humains, car cachés, mais réactifs au passage d'engins : tondeuse, taille-haie...

En juillet, ces nids primaires peuvent parfois être recréés plus en hauteur dans les arbres, soit un deuxième nid (rond/ovale) qui atteindra 40 à 70 cm env. de diamètre fin octobre, époque où ces nids deviennent visibles. Les reines n'en sortiront plus de l'été.



A partir de mi-septembre jusqu'aux froids de l'hiver, de nouvelles reines fondatrices fécondées (des dizaines ou centaines par nid) quittent donc ces nids pour s'isoler dés l'automne et hiberner comme dit plus haut.

En décembre, seules ces nouvelles reines fondatrices auront survécu, les vieilles reines sont mortes, ainsi que les frelons ouvriers de la colonie.

Ces grands nids ne seront plus jamais utilisés et se désagrégeront pendant l'hiver.

Le piégeage des nouvelles reines fondatrices (du 1er mars au 30 mai dans nos contrées) est d'autant plus important qu'une seule reine peut pondre 3 000 ouvriers et autres reines fondatrices.

Contactez vos voisins, vos amis afin de les aider à installer des pièges et des appâts. D'autant plus s'ils sont à proximité d'anciens nids.

Vous l'avez compris, le but est de capturer le plus de reines fondatrices, d'abord au printemps, avant la création du deuxième nid en juin / juillet.

Les pièges doivent être disposés <u>dès fin février début mars</u> (quand la température se réchauffe à + 13° Celsius) au moment où les reines fondatrices sortent de leur cachette et sont affamées et seront attirées par le sucré. Puis retirez dès fin mai, pour éviter de piéger d'autres insectes composant la biodiversité.

Demandez à vos voisins de piéger également de manière à multiplier les chances de prises.

Fabrication de pièges et d'appâts à frelons asiatiques

Placer les pièges avec appâts :

- à 5 m au moins de vos endroits de passages ou, où vous vous placez ordinairement.
- à plus de 50 cm à 2 m du sol, de préférence près d'arbres à fleurs (camélias sont privilégiés) ou parterres de fleurs, de composteurs, de ruches, etc., afin de ne pas piéger d'autres insectes, pratiquer des trous de 1 cm maximum de diamètre, vers le milieu de la bouteille, à 14 ou 16 cm au-dessous du bouchon.

L'appât

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur.
- un demi-volume de bière.
- un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.



à une branche

- 100 ml de bière blonde
- 100 ml de vin blanc (à ne pas oublier, car le vin blanc repousse les abeilles)
- 100 ml de sirop de cassis
- Mélanger ces trois liquides.
- Percez des trous de la taille du corps d'un frelon (1 cm de diamètre) dans le haut de la bouteille comme sur la photo.
- Suspendez ces pièges dans un arbre ou mettez-les au milieu d'un pot de fleurs.

Message important de la gendarmerie

Pour votre information, ces derniers jours et régulièrement, nous constatons des vols à la roulotte sur l'ensemble de la circonscription ainsi que des vols de véhicules (home jacking).

Pour limiter les risques :

- d'une part de ne rien mettre en évidence dans les véhicules : objets de valeurs, portefeuille ou sac à main, etc.. même pendant un très court instant (dépose des enfants au centre aéré, à l'école, au cimetière, à la boulangerie...),
- d'autre part de bien fermer les portes et garages à clef des habitations surtout la nuit. Cela parait évident mais nous avons eu un vol dans un garage d'une habitation la nuit car ce dernier n'était pas fermé à clef ainsi qu'une fenêtre qui avait été laissée entrouverte!!
- et également de ne pas laisser les clefs des véhicules sur un meuble ou un porte clef et tous objets de valeur à l'entrée de la maison afin d'éviter les phénomènes d'home-jacking.

Merci de votre aide et n'hésitez pas à contacter la gendarmerie (le 17) pour de plus amples informations ou afin d'obtenir d'éventuelles réponses à vos questions.